

DURÉE :

En présentiel

2 Jours

14 Heures

LES PARTICIPANTS :

Prérequis : Non

Tous public et personnes souhaitant devenir sauveteur secouriste du travail.

L'ORGANISATION :

Lieu : A déterminer

Date : A déterminer

Horaires : 8h30-12h00 / 13h30-17h00

En dessous de 4 participants à la formation n'est plus possible.

10 Participants maximum.

MODALITÉS D'ACCÈS À LA SIGNATURE DE LA CONVENTION.

Délai d'accès jusqu'à 2 jours avant le début de la formation.

TARIFS :

A partir de 1300€ TTC

ACCESSIBILITÉ DE NOS FORMATIONS :

Nous accueillons tout type de public.

Cependant, si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez être amené à avoir besoin d'un accompagnement spécifique ou adaptée.

Afin d'organiser votre venue dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la prestation peuvent être adaptés à vos besoin.

Vous pouvez nous contacter au :

- 06-58-75-56-95

Nous trouverons des solutions pour vous accueillir au mieux.

LES OBJECTIFS :

- Avoir des compétences afin de devenir SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.
- Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail avec efficacité dans l'attente des secours spécialisés.

METHODE PEDAGOGIQUE :

- Méthode transmissive et interactive, Exposés et exercices en sous-groupe
- Méthode Démonstrative en temps réel et démonstration commenter.
- Mise en situation et réalisation de gestes à l'aide de mannequins adultes, enfants, nourrissons.
- Support audio
- Les principes acquis lors de cette formation sont applicables hors du cadre professionnel.
- Remise d'un support au participant (livret).
- Évaluation à chaud en fin de formation effectuée par les participants.
- Évaluation a froid à la suite de la certification (mail ou téléphone).

LE CONTENU DE LA FORMATION :

Situer le cadre juridique de son intervention.

Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.

- Importance des accidents dans l'établissement : statistiques.
- Les situations inhérentes au risque spécifique à la profession ou à l'entreprise.
- Qu'est-ce qu'un sauveteur secouriste du travail ? Son rôle avant l'accident.

Mettre en œuvre ses compétences en matière de protection au profit d'actions de prévention.

- Principe de base de la prévention des risques professionnels : savoir les repérer dans une situation de travail et les rapporter à la hiérarchie.
- Le mécanisme de l'accident : les concepts de danger, de situations dangereuses, de phénomènes dangereux, de risques.

Réaliser, a la survenue de l'accident, une protection adaptée

- Être capable de mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations.
- Être capable de reconnaître sans s'exposer soi-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement.

ENCADREMENT :

Fabrice MATHEU
Formateur SST certifié INRS à jour.
06-58-75-56-95

Dans le cas de sous-traitance FORMATION MF désignera un formateur certifié INRS a jour de son habilitation.

PROGRAMME DE LA FORMATION :

▪ JOURS 1

PRÉVENTION

- Rôle du SST
- Contribuer aux actions de prévention
- Informer les personnes désignées d'une situation dangereuse

SECOURS

- Cadre juridique
- Réaliser une protection adaptée
- Examiner une victime
- Faire alerter ou alerter
- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe

▪ JOURS 2

SECOURS

- Le malaise
- Les brûlures
- Les douleurs empêchant certains mouvements
- Les plaies
- La victime ne répond pas mais respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas

SECOURS-PRÉVENTION

- Évaluation Bilan de la formation

A l'issue de la formation une formation PRAP peut être complémentaire.

- Être capable de supprimer ou isoler le danger, ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi-même.

Examiner la victime pour mettre en œuvre l'action adaptée au résultat à obtenir.

- Examiner la victime avant, et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.

Alerter ou faire alerter les secours.

- Faire alerter, alerter et informer en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.

Réaliser les gestes de secours à la victime adaptés.

- Effectuer l'action (succession de gestes) appropriés à l'état de la ou les victimes.
- La victime saigne abondamment.
- La victime s'étouffe.
- La victime se plaint de malaise.
- La victime se plaint de brûlures.
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements.
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment.
- La victime ne répond pas mais elle respire.
- La victime ne répond pas et ne respire pas.

Épreuve certificative :

- Mise en œuvre des compétences du stagiaire à partir d'une situation d'accident simulé.
- Questionnement simple sur le cadre réglementaire de l'activité du SST et les compétences en matière de prévention.
- La méthode de recherche des risques persistants et celle d'examen rapide d'une victime seront reprises au cours de chaque séance pratique.
- Les critères d'évaluation utilisés pour cette évaluation sans ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation de sauveteur secouriste du travail.
- A l'issue de cette évaluation, un certificat de sauveteur secouriste du travail sera délivré aux candidats qui ont participé à l'ensemble de la formation et font l'objet d'une évaluation favorable.

Le certificat obtenu sera valable 24 mois.